

CONSEIL MUNICIPAL DU 13 FEVRIER 2012

1/SUBVENTION FOIRE A LA FRAISE

Le CM, après en avoir délibéré, décide d'allouer une subvention de 3000€ pour la foire à la fraise.

2CONVENTION ECOLE SAINTE FOY

Le CM, décide d'accepter la convention qui fixe la participation de la commune , pour les enfants de Sainte Bazeille qui fréquentent cette école :

- 993.50€ pour un enfant en classe maternelle
 - 374.02€ pour un enfant de classe primaire
- (total pour l'année scolaire 2010-2011 : 8 088.22€)

3/ACQUISITION D'UN DEFIBRILLATEUR D'INTERIEUR

Suite à l'achat de 2 défibrillateurs d'extérieur,le CM municipal décide d'acquérir 1 défibrillateur qui sera placé à l'intérieur du foyer Rural

4/ DELEGUES A LA COMMISSION DE TRANSFERTS DE CHARGES

Après en avoir délibéré,

- Didier Ressiot (Titulaire)et Christian Dubur (Remplaçant) sont désignés pour représenter la commune au sein de la commission d'évaluation des transferts de charges.